



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 28/09/2020

L'an deux mille vingt le lundi vingt-huit septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.*

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 6 - Subventions Associations 2020

#### Présents :

Madame LUGUET **Maire**

Monsieur LAFUENTE, Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Madame MANDEIX, Monsieur LUNARDI, Madame FAVARD, Monsieur ORDRONNEAU, Madame PLA-RODRIGUEZ **Adjoint**

Monsieur SAINT-BEAT, Madame FRECHET, Monsieur DEL FIORENTINO, Madame FORNASARI, Monsieur BEAUMONT, Madame RELLA, Monsieur JUDIT, Madame FERNANDEZ, Monsieur AVIANO, Madame PERTHUIS, Monsieur PATRY, Madame TRUILHE, Monsieur LATASTE, Madame BASSI, Monsieur LAUGA, Madame PIOFFET, Monsieur GAMBART, Madame SADRES, Monsieur ALIBERT **Conseillers Municipaux**

#### Absents excusés :

Madame MANSE (donne pouvoir à Monsieur GAMBART)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	028
Nombre de procurations :	01

Rapporteur : **Monsieur Fabien ALIBERT**

## **I - Exposés des motifs**

En application de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, une décision du maire a été prise afin de verser aux associations boétiennes 50% du montant de leur subvention 2019. Il convient aujourd'hui de procéder, dans la limite des crédits votés au budget primitif 2020, à l'attribution des subventions aux associations, comme ci-dessous détaillée :

<b>Associations</b>	<b>Montant déjà versé Décision du 14 avril</b>	<b>Solde à verser</b>
Anciens Combattants Boé Bon-Encontre	100	
APE Ecoles J. Moulin et ML Chrétien	300	300
APE Ecoles D. Lapeyre et R. Muzas	200	200
ARPA	75	75
Association Réhabilitation Barrage de Beauregard	150	150
Association Sportive et Culturelle	600	600
Atelier Plaisir et Créations	250	250
Comité des Fêtes de Boé village	800	800
Comité des fêtes de Boé village (régul° 2019)		1 600
Donneurs de sang	300	300
Expressions	175	175
Les joies de l'automne	360	140
L'Escurial	900	
Musiquenvie		11 949
Peindr'à Boé	75	75
Personnel Ville de Boé	175	175
Société de chasse	270	270
Amicale laïque de Boé	550	350
ACMG Ass. Climatologique Moyenne Garonne		150
Batterie Fanfare d'Agen		400
Prévention routière		150
Restos du cœur	600	600
Secours catholique		500
Secours populaire français		1 200
4L Trophy		200
Archers de Boé	2 700	2 700

Archers de Boé Emploi sportif	2 400	2 400
Archers de Boé Emploi sportif (régul° 2019)		4 800
Boé Randonnée	250	250
Boé Tennis	500	500
EBBE	14 000	14 000
ES2BE	7 500	7 500
ES2BE Emploi sportif	2 400	2 400
ES2BE Emploi sportif (solde 2019)		1 140
Gymnastique volontaire de Boé	500	500
Judo club	1 400	1 400
Olympic Art Malaga Boé (Taekwondo)	2 300	2 300

Il est précisé que le versement de la subvention est lié à la complétude de la demande : dossier complété en ligne avec pièces annexes jointes (rapport d'activité N-1, compte de résultat N-1 et bilan prévisionnel N).

Par ailleurs, il est rappelé la mise à disposition gratuite, par la commune, d'installations et locaux aux associations boétiennes, pour leur fonctionnement (fluides compris). La valorisation des ces prestations est communiquée chaque année aux associations concernées.

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2311-7,

Vu les avis des Commissions « Sports et Citoyenneté », « Culture et Évènements festifs » et « Solidarité Handicap et Personnes âgées »,

Vu l'avis du Bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

*Ne participe(nt) pas au vote : Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Monsieur GAMBART René*

**ATTRIBUER** : les subventions aux associations, comme ci-dessus détaillé, sous réserve de la complétude du dossier. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture  
047-214700312-20200928-lmc1F12046X06-  
DE  
Date de télétransmission : 05/10/2020  
Date de réception préfecture : 05/10/2020

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

SIGNE  
Mme Pascale Luguët